Intimité et dignité

Que veulent dire ces mots ?

L’intimité, c’est ce qui appartient à votre vie privée.
La dignité, c’est être respecté comme une personne.

Vous avez des droits

- Vous avez votre histoire, vos habitudes et vos choix.
- Les professionnels doivent vous écouter.
- Les professionnels doivent vous respecter.

C’est vous qui choisissez

Vous participez aux décisions qui vous concernent.
Les professionnels vous expliquent les choix possibles.

Votre espace privé

Votre chambre est votre espace

- Votre chambre est un lieu privé.
- Vos affaires personnelles sont privées.
- Avant d’entrer, le professionnel frappe à la porte.
- Il attend votre accord avant d’entrer.

Vos informations restent secrètes

Vos informations médicales sont privées.
Vos informations personnelles sont privées.
Seules les personnes autorisées peuvent les connaître.

Important

Personne ne doit fouiller dans vos affaires sans votre accord.

Pendant les soins

Votre pudeur doit être respectée

- Le professionnel vous explique le soin.
- Il vous demande votre accord.
- Il couvre votre corps autant que possible.
- Il agit avec douceur et respect.

Vous êtes une personne unique

Vos habitudes sont respectées.
Vos croyances sont respectées.
Votre rythme de vie et vos préférences sont respectés.

Vous devez être bien traité

La maltraitance et la négligence sont interdites.
Personne ne doit vous juger ou vous discriminer.

Si vous avez une question ou un problème

Parlez à un professionnel de la résidence.
Vous pouvez aussi parler à la direction.

À retenir

Votre vie privée doit être respectée.
Votre corps, vos choix et vos informations vous appartiennent.